



RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N°265

CONSEIL EXÉCUTIF Visioconférence – Mercredi 28 avril 2021

Le secrétariat général

Diffusion : conseil exécutif, membres d'honneur, ligues régionales, direction technique nationale, personnel fédéral

Le présent relevé de décisions et d'informations a été adopté en séance du 12 mai 2021.

Membres du conseil exécutif : Audrey Baron, Sylvain Benaïn, Cyrille Berton, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, Laurent Constantin, Pascal Couvineau, Malice Devergies, Julie Grall, Jules Harduin, Nathalie Huet (à partir de 20h30), Alexandre Huvet, Julien Laffay, Laurence Le Couëdic, Audrey Legrand, Mathieu Marie, Capucine Parot, Yohan Penel, Aline Pilon

Excusés : Henri Guermont, Cédric Célaire, Etienne Thobois, Paul-André Tramier

Invités : Jérôme Careil (DTN au 1^{er} mai 2021 – Responsable Secteur Emploi & Formation)

Assistent : Lionel Grenouillet, Jean-Marc Serfaty, Céline Berton (DS), Pascal Bildstein (DC), Emilie Coconnier (RA), Sébastien Motard (RF)

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	0/ Validation des RDI des conseils exécutifs du mercredi 31 mars et du jeudi 15 avril 2021	
Administration et animation d'équipe	<p>Vote n°1 : validation du RDI du conseil exécutif du 31 mars 2021. <u>Résultat du vote</u> : 17 votants Pour : 17 / Contre : 0 / Abstention : 0 Le RDI du conseil exécutif du 31 mars 2021 est validé à l'unanimité.</p> <p>Vote n°2 : validation du RDI du conseil exécutif du 15 avril 2021. <u>Résultat du vote</u> : 18 votants Pour : 18 / Contre : 0 / Abstention : 0 Le RDI du conseil exécutif du 15 avril 2021 est validé à l'unanimité.</p>	<p>0_1_RDI_CEx_6_21_0331.pdf</p> <p>0_2_RDI_CEx_7_21_0415.pdf</p>
	1/ Validation de l'attribution du poste vacant au conseil exécutif	
	<p>Le président Yohan Penel prend la parole et annonce que suite à la démission d'Audrey Maître-robot, et conformément à l'article 4.4.1.1 des statuts de la fédération, il a été proposé à la première femme non-élue issue de la liste où Audrey Maître-robot figurait, c'est-à-dire Capucine Parot, de prendre la place laissée vacante suite à cette démission.</p> <p>Suite à l'acceptation de cette proposition par Capucine Parot, le conseil exécutif acte l'attribution du poste vacant au conseil exécutif à cette dernière.</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	2/ Impacts de la crise sanitaire sur la vie sportive	
Vie sportive	<p>Le vice-président en charge de la vie sportive, Laurent Constantin, prend la parole. Il présente les différents impacts que la crise sanitaire va avoir sur les questions relatives à la vie sportive.</p> <p>Il commence alors avec les interclubs nationaux, qui n'ont pu jouer que deux journées dans le meilleur des cas. Il annonce alors que la saison blanche sera proposée à nouveau pour cette saison. Il précise que la fédération va laisser aux ligues et aux comités la gestion de leurs décisions pour les interclubs. Il explique qu'au niveau national, des régulations devront être effectuées afin de permettre des promotions pour remplacer les équipes qui ne se réinscriraient pas. Pour les frais d'inscription en interclubs nationaux, le secteur propose de faire un avoir pour la saison suivante, à la seule différence que si une équipe monte de régionale en nationale 3, elle devra s'acquitter de ces frais d'inscription. Concernant les joueurs britanniques jouant en France, une incertitude subsiste quant à leur statut suite à leur départ de l'Union Européenne, et plus particulièrement leur catégorie d'étranger dans laquelle ils vont figurer (ils sont actuellement en catégorie 3).</p> <p>Concernant le sujet des mutations, le vice-président annonce la volonté de ne pas changer la période cette saison. Il ajoute que le groupe de travail sur le Top 12 prépare des propositions qui pourraient amener des changements sur cette période de mutation.</p> <p>Au sujet des classements des joueurs, l'idée proposée est de geler les classements. Une décote avait été envisagée un temps, mais ce ne sera pas le cas.</p> <p>Pour les championnats de France, le maintien des championnats de France Parabadminton paraît envisageable, du fait que ces derniers ont pu continuer à s'entraîner. Pour les championnats de France Elite, le vice-président a reçu la candidature de Besançon, qui sera à traiter. Pour les circuits jeunes (nationaux et internationaux), ce dernier propose une prorogation de leur candidature sur ces échéances.</p> <p>Au sujet du calendrier, en coordination avec le DTN adjoint en charge de la vie sportive et du président, une date butoir au 15 mai est proposée, sachant qu'actuellement le calendrier fédéral se construit après l'élaboration du calendrier international. Dans le cas où ce calendrier international ne serait pas sorti à cette date, il serait construit à partir des calendriers précédents. Le début de ces interclubs pourrait notamment être retardé, en novembre voire en décembre.</p> <p>Concernant la labellisation, le vice-président, en concertation avec les élus en charge du haut-niveau, propose de maintenir en état les étoiles telles que les clubs ont été labellisées la saison précédente.</p> <p>Pour les clubs avenir, Laurent Constantin transmet la parole à Roland Boigeol, qui précise que près d'un tiers des clubs ayant ce statut risquent de subir une perte de ce statut. Il ajoute ensuite au sujet du dispositif jeunes que quelques dispositifs départementaux ont pu avoir lieu, et qu'il est projeté qu'il y ait un brassage qui s'organise au début de l'été. Ce dernier précise que des demandes ont été effectuées auprès des ligues afin de donner la liste des joueurs qui pourraient être concernés par ces dispositifs. Il évoque ensuite au sujet des championnats de France jeunes que le règlement est en cours d'adaptation, et qu'il sera proposé au prochain conseil exécutif, afin que les ligues et les clubs puissent avoir assez vite connaissance des adaptations réglementaires spécifiques à cette saison.</p> <p>Laurent Constantin transmet ensuite la parole à Julien Laffay, afin d'évoquer les questions événementielles relatives à la vie sportive. Il précise alors au sujet de la candidature de Besançon aux championnats de France Elite qu'elle sera présentée au vote électronique pour validation, en ajoutant que le dossier semble remplir les critères pour l'organiser. Il ajoute ensuite au sujet des championnats de France Parabadminton qu'il pourrait y avoir des difficultés pour permettre le maintien à cette date. Il ajoute aussi qu'en cas de report, l'organisateur actuel (Carquefou) pourrait se retirer de l'organisation.</p> <p>Le président prend ensuite la parole pour compléter les explications. Au sujet des</p>	2_Note_vie_sportive_impacts_crise_sanitaire.pdf

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>inscriptions aux interclubs nationaux, un avoir sera délivré à hauteur de la valeur de leur inscription en 2020-2021. En cas de promotion, ces clubs auraient à payer un éventuel différentiel, et ceux qui ne se réinscriraient pas verront leur inscription remboursée. Il ajoute que les travaux du groupe de travail Top 12 vont continuer, avant de les confronter aux secteurs transversaux concernés, afin que ce championnat devienne un outil marketing au service de la fédération et des clubs. Pour les classements, les licenciés bénéficient des résultats des années précédentes à la même date, mais les joueurs ultramarins et de haut-niveau voient toujours des résultats entrer dans l'algorithme, et font évoluer quant à eux leur classement. Il précise ensuite que pour le calendrier 2021-2022 un bouchon devrait se faire entre les compétitions de 2020-2021 reportées à la fin de l'année 2021 (que ce soit au niveau national comme au niveau international), et celles de la saison 2021-2022. Il précise que pour autant le calendrier sera validé au courant du mois de mai, afin que les ligues et les comités puissent se positionner à leur tour.</p> <p>Après un temps de questions, les différents votes relatifs aux propositions du secteur de la vie sportive ont lieu.</p> <p>Vote n°3 : déclaration de la saison 2020-2021 comme blanche pour les interclubs nationaux (ni montée, ni descente, maintien de la constitution des poules du 1^{er} septembre 2020). <u>Résultat du vote</u> : 19 votants Pour : 18 / Contre : 0 / Abstention : 1 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Vote n°4 : validation d'un avoir pour les clubs inscrits en 2020/2021 en interclubs nationaux (remboursement des clubs qui ne se réinscrivent pas et facturation des clubs repêchés). <u>Résultat du vote</u> : 19 votants Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 0 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Vote n°5 : autorisation donnée aux ligues et aux comités de prendre toute décision relative à leurs championnats interclubs respectifs de la saison 2020/2021 et de la saison 2021/2022. <u>Résultat du vote</u> : 19 votants Pour : 18 / Contre : 0 / Abstention : 1 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Vote n°6 : maintien de la recopie des résultats à J-365 jusqu'à la prochaine décision du conseil exécutif d'autoriser la reprise de la compétition. <u>Résultat du vote</u> : 20 votants Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 1 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Vote n°7 : prorogation des attributions d'étapes du circuit élite FFBaD, du circuit élite jeunes et du circuit Européen U17-U19. <u>Résultat du vote</u> : 21 votants Pour : 21 / Contre : 0 / Abstention : 0 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Vote n°8 : attribution du label EFB 2021/2022 à l'identique de 2020/2021 pour tous les clubs. <u>Résultat du vote</u> : 20 votants Pour : 19 / Contre : 1 / Abstention : 0 La proposition est adoptée.</p> <p>Suite à ces votes, le président ajoute que certaines décisions qui ont été prises seront complétées par des votes électroniques sur des questions spécifiques.</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	3/ Validation de la charte des officiels techniques et des codes de conduite pour le Guide du Bad 2021/2022	
Vie sportive – officiels techniques	<p>L'élu en charge des officiels techniques, Cyrille Berton, prend la parole pour présenter le sujet. Il explique que les codes de conduite ont été modifiés au niveau de la BWF au cours de l'année 2020, amenant ainsi des modifications sur les textes fédéraux, que ce soit au niveau des entraîneurs, des joueurs, tout comme des officiels techniques. Il est précisé que l'ensemble des modifications qui ont été effectuées ont été listées dans la note relative à ces codes de conduite. Après ce point, Cyrille Berton passe à la question de la charte des officiels techniques. Il explique qu'il y avait alors plusieurs chartes, qui étaient distinctes pour chaque officiel technique. Ces modifications amènent à ce que ces chartes, qui ont été rédigées par l'ancienne commission nationale d'arbitrage en 2013, soient regroupées et concaténées sur la nouvelle charte proposée. Cela avait déjà été évoqué dans la note associée à cette charte.</p> <p>Après cette présentation, les votes de validation de ces quatre différents textes ont lieu.</p> <p>Vote n°9 : validation de la charte des officiels techniques. <u>Résultat du vote</u> : 21 votants Pour : 21 / Contre : 0 / Abstention : 0 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Vote n°10 : validation du code de conduite des joueurs. <u>Résultat du vote</u> : 21 votants Pour : 20 / Contre : 0 / Abstention : 1 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Vote n°11 : validation du code de conduite des conseillers, entraîneurs et éducateurs. <u>Résultat du vote</u> : 21 votants Pour : 20 / Contre : 0 / Abstention : 1 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Vote n°12 : validation du code de conduite des officiels techniques. <u>Résultat du vote</u> : 20 votants Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 1 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>3_1_Note_charte_et_gestion_OT.pdf</p> <p>3_2_GUI07.12_2103_VS_CharteGestionOfficielsTechniques.pdf</p> <p>3_3_Note_codes_de_conduite.pdf</p> <p>3_4_GUI07.07_2103_VS_CodeConduiteEntraîneurs.pdf</p> <p>3_5_GUI07.08_2103_VS_CodeConduiteJoueurs.pdf</p> <p>3_6_GUI07.09_2103_VS_CodeConduiteOfficiels.pdf</p>
	4/ Elections au CNOSF	
Présidence	<p>Le président Yohan Penel prend la parole, et annonce que l'ensemble du conseil d'administration et la présidence du CNOSF seront renouvelés lors des élections du 29 juin 2021. Il explique qu'une communication est prévue au sujet du rôle de l'instance dans le paysage sportif français. Il précise alors aussi que la FFBaD a un droit de vote sur ces élections. Quatre candidats se sont déclarés pour la présidence du CNOSF : Brigitte Henriques, Thierry Rey, Emmanuelle Bonnet-Ouladj et Patrice Martin. Il précise qu'une présentation publique du programme des différents candidats à la présidence est prévue le 27 mai. Le président précise que les documents au sujet de leurs programmes seront partagés au fil de leurs réceptions par le président. Les candidatures à la présidence se clôturent le 29 avril. Pour le conseil d'administration, les candidatures seront clôturées le 29 mai. Un grand oral pour les candidats à la présidence est organisé le 16 juin (questions posées par les fédérations). La réunion du conseil exécutif de la FFBaD du 23 juin permettra alors notamment d'entériner le choix du vote à la présidence du CNOSF, qui aura lieu, comme cela a été évoqué précédemment, le 29 juin.</p> <p>Yohan Penel précise que sur l'olympiade précédente, Paul-André Tramier figurait au conseil d'administration, et il ajoute qu'en accord avec ce dernier, le président s'est proposé pour être candidat au conseil d'administration du CNOSF. Il annonce alors solliciter le soutien du conseil exécutif, pour pouvoir être candidat,</p>	<p>4_Note_elections_CNOSF.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>dans la lignée de ses interventions lors des réunions avec différents présidents de fédérations. Il précise alors souhaiter porter les valeurs du projet fédéral de la FFBaD au niveau du CNOSF, et aux quatre candidats, sans pour autant prendre parti pour un candidat.</p> <p>Un vote a alors lieu pour valider la proposition. Le président annonce au début du vote s'abstenir de ce vote du fait de sa position.</p> <p>Vote n°13 : soutien de la candidature de Yohan Penel au conseil d'administration du CNOSF.</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 21 votants</p> <p>Pour : 17 / Contre : 1 / Abstention : 3</p> <p>La proposition est adoptée.</p>	
	5/ Dispositif pour les déficients auditifs	
Badminton et handicap	<p>L'élu en charge du secteur badminton et handicap, Gilles Castillon, prend la parole pour présenter le sujet. Il propose de mettre en place une solution auditive pour les badistes atteints d'une déficience auditive. Il explique que cette proposition a été effectuée par Sébastien Campeggia, qui est l'interface entre la fédération et les badistes atteints de déficience auditive. Gilles Castillon ajoute alors s'être mis en contact avec la solution ACCEO, dont il en présente alors le fonctionnement. Il précise que l'objectif est que cette plateforme permette de traduire et de mettre en relation le club avec le pratiquant atteint de déficience auditive. Il expose qu'en cas de validation de la proposition, la FFBaD serait la première fédération unisport à se doter de ce moyen auprès de ce public. C'est aussi pourquoi ACCEO a décidé de proposer un tarif préférentiel à la FFBaD en cas d'accord sur cette solution. Les seules fédérations avec lesquelles ACCEO fonctionnent à ce jour sont les fédérations handisports, ainsi que la Fédération Française Sport Adapté.</p> <p>Gilles Castillon termine cette présentation par le budget associé à cette solution. Il annonce que le coût serait de 2 500 € HT pour l'accès aux communications, ainsi que 750 € HT la première année pour la mise en place de formations à destination des têtes de réseau (ligues et comités). Il précise alors qu'il serait intéressant que cela soit validé rapidement, afin que cette solution puisse être mise en place lors des championnats de France Parabadminton, qui sont prévus en juillet, permettant ainsi qu'ils puissent bénéficier d'une bonne communication lors de cette compétition.</p> <p>Après cette présentation, un débat a lieu. Le trésorier général Jules Harduin alerte alors sur le fait que ce coût n'ait pas été budgété sur un secteur, ou bien qu'une demande n'ait pas été effectuée en amont par le secteur badminton & handicap pour qu'une enveloppe soit développée pour cette action. Audrey Legrand demande ensuite des informations sur le mode de fonctionnement de la solution pour les clubs. Gilles Castillon répond alors que la solution s'incarnerait par une icône présente sur les sites des clubs. Lorsque la personne cliquera dessus, elle sera redirigée vers ACCEO qui lui permettra d'entrer en relation avec une personne avec qui elle pourra interagir.</p> <p>Le président précise alors et conclut qu'un vote électronique sera effectué une fois que la question budgétaire sera arbitrée, ainsi qu'après avoir effectué des compléments d'information, afin de valider cette proposition.</p>	5_Note_Bad&Handicap_deficients_auditifs_ACCEO.pdf
	6/ Validation de l'ordre du jour du conseil exécutif du mercredi 12 mai 2021	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
Animation d'équipe et administration	<p>Le président Yohan Penel présente l'ordre du jour prévu pour la prochaine réunion du conseil exécutif, qui aura lieu le mercredi 12 mai 2021.</p> <p>L'ordre du jour se compose sous cet ordre :</p> <ul style="list-style-type: none"> 0) Validation du RDI du conseil exécutif du mercredi 28 avril 2021 1) Validation de la stratégie pour les équipements 2) Plan Emploi Fédéral : analyse de la campagne 2021 3) Composition de la commission éthique et déontologie 4) Validation du dossier AirBadminton pour dépôt à la CERFRES 5) Primes pour les sportifs de haut-niveau 6) Amphora : Droits d'auteur 7) Validation de l'ordre du jour du conseil exécutif du mercredi 26 mai 2021 8) Questions diverses 	
	7/ Questions diverses	
	<p>En l'absence de questions, le président prend la parole pour évoquer qu'une manière de procéder va être diffusée entre les secteurs, et que maintenant que l'assemblée générale est passée, un travail d'analyse sera effectué sur le fonctionnement, afin de l'améliorer. Il rappelle que Jérôme Careil prendra ses fonctions de directeur technique national au 1^{er} mai, et que le processus de sélection du directeur général est en train de se conclure, avec les derniers entretiens qui sont prévus dans les jours suivants cette réunion.</p>	

Fin de la séance : 22h05

Mathieu Marie
Secrétaire général adjoint de la FFBaD